REPUBLIQUE FRANCAISE
-=-=-=-=-=-=-=-=-=-
C.C.A.S
De
COULOUNIEIX-CHAMIERS
(Dordogne)
-=-=-=-=-=-

COULOUNIEIX CHAMIERS

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS Séance du 18 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis en séance ordinaire dans la salle du Conseil Camille Daboir sur convocation en date du neuf septembre 2025 qui leur a été adressée par Monsieur le Vice-président du C.C.A.S., conformément à l'article R.123 - 16 du CASF.

ETAIENT PRESENTS : M. Thierry CIPIERRE Président, Rodolphe FERRAZZI Vice-Président, messieurs Guy CHASSAING et Alain DAUDE.
Mmes Arlette ESCLAFFER, Dominique CROUZAL, Cidalia FERREIRA, Catherine DEJEAN (mandataire Alain DAUDE), Geneviève DUPUY (mandataire Rodolphe FERRAZZI), Pierrette FARGEOT, Christine MATHIEU, Janine MOREAU et Marie-Hermine NGO BAYIHA.

ETAIENT EXCUSES : Madame Stéphanie DUMONCEAU et Monsieur Stéphane LOZAC'H.

ETAIENT ABSENTS NON-EXCUSES : Madame Kaoutar MECHELLAL et Monsieur Vincent BELLOTEAU.

PARTICIPAIENT A LA REUNION : Mmes Ahdidja BONNEFOND Directrice du CCAS, Muriel TOUGNE BEAU Directrice Adjointe et Fabienne RICHARD Régisseur.

Conformément au règlement intérieur du CCAS Madame Ahdidja BONNEFOND est secrétaire de séance.

Monsieur Thierry CIPIERRE, Président du CCAS ouvre la séance à 18h00 et donne la parole à Rodolphe FERRAZZI, Vice-président du CCAS pour procéder à l'appel des membres du C.A.

Monsieur Le Vice-Président constate que le quorum est atteint.

Nombre de membres :
En exercice.....17
Présents.....11
Représentés.....2
Votants.....13

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la séance du 15 avril 2025,

- Projet de vote des délibérations suivantes :
  - -Organisation d'une braderie,
  - -Adhésion du CCAS de la commune de Coulounieix-Chamiers au Gérontopole de la Nouvelle Aquitaine.

- Divers : Présentation de l'ABS, la semaine bleue et point sur la démarche de labélisation VADA

ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 15 avril 2025

Aucune remarque n'est formulée.

Vote :
Contre : 0
Abstention : 0
Adopté à l'unanimité.

VOTE DES DELIBERATIONS

2025/01 ORGANISATION DE LA BRADERIE DU CCAS DU 4 JUILLET 2025

RAPPORTEUR : Rodolphe FERRAZZI

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les missions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en matière de solidarité et d'aide aux personnes en difficulté,

Considérant l'organisation par le CCAS d'une braderie solidaire le jeudi 4 juillet 2025, dans le but de proposer à la population des vêtements, à prix modiques (0.50

centimes d'euros), issus de dons ou de récupérations,

Considérant que cette action s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire, de lutte contre le gaspillage et de soutien aux personnes en situation de précarité.

Considérant que la somme de 166,00 € récoltée lors de cette braderie, organisée au Vesti-Shop, a été reversée au budget du CCAS,

Le Conseil d'Administration du CCAS, après en avoir délibéré : à l'unanimité

APPROUVE : La proposition de Monsieur le Président du CCAS

DECIDE : D'affecter la somme de 166€ au budget du CCAS,

CHARGE : Monsieur le Président d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

DEBAT

Madame A. Esclaffer : Que va devenir le Vestishop ?

Monsieur R. FERRAZZI : Pour l'instant rien n'est décidé, la perspective est de libérer les locaux car nous n'aurons plus de personnel pour s'en occuper. Le local sera repris par Périgord Habitat et le stock de vêtement sera mis à disposition des bénéficiaires du Relais alimentaire et stocké au sous-sol.

*****

2025/02 Adhésion du CCAS de la Commune de Coulounieix-Chamiers au Gérontopole de la Nouvelle Aquitaine

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de Coulounieix-Chamiers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Thierry CIPIERRE Président du CCAS.

Considérant :

- Les missions du CCAS en matière d'action sociale, notamment en faveur des personnes âgées, conformément aux articles L123-4 à L123-9 du Code de l'action sociale et des familles ;
- L'intérêt pour le CCAS d'adhérer au Gérontopole de la Nouvelle Aquitaine, afin de bénéficier d'un réseau d'expertise, de ressources d'accompagnement et de projets innovants en matière de vieillissement ;

- Les statuts et objectifs du Gérontopole, notamment en matière de prévention, de coordination des acteurs du vieillissement, et de soutien aux politiques locales de l'autonomie ;
- La possibilité pour les établissements publics tels que les CCAS d'adhérer à des structures associatives ou partenariales dans le cadre de leurs compétences ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à : L'unanimité

DECIDE : D'adhérer au Gérontopole de la Nouvelle Aquitaine, dont le siège est situé au Parc Ester Technopôle 24, rue Atlantis Immeuble Boréal 87069 Limoges Cedex.

AUTORISE : Monsieur le Vice-Président à signer ladite adhésion,

AUTORISE : Monsieur le Vice-Président d'acquitter la cotisation annuelle fixée à 100€,

DIT : Que les crédits nécessaires sont prévus au budget,

DESIGNE : Monsieur Rodolphe FERRAZZI, Vice-Président du CCAS, pour siéger et représenter le CCAS au sein du Gérontopole.

CHARGE : Monsieur le Vice-Président d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes.

DEBAT

Aucune remarque n'est formulée pour cette délibération.

INFORMATIONS DIVERSES

1 / Présentation de l'ABS 2025

Monsieur Rodolphe FERRAZZI : On arrive au terme de l'analyse des besoins sociaux qu'on a édité fin 2024. Le dossier complet fait un peu plus de 140 pages, on va vous présenter une photographie très complète avec les éléments clés de cette analyse. Le cabinet a travaillé sur 10 thèmes : démographie, petite enfance, Enfance et familles, jeunesse, seniors, logement, emploi et économie, revenus et précarité, santé et handicap, vie locale.

Vous aurez dans le compte rendu le diaporama complet.

- La démographie :

Toutes les bases de données statistiques sont sur des référentiels 2020, 2021 ou 2022. Donc les chiffres n'étaient pas en adéquation avec le dernier recensement effectué en 2024. On a repris les premières données du recensement 2024 pour mettre à jour les chiffres de la population, en 2028 on sera sur 8300 habitants. Ce qui est intéressant, c'est que la

population est vieillissante, constatée par la démarche VADA. En effet, environ 40% de la population à plus de 60 ans.

Monsieur Thierry CIPIERRE : Ce constant se retrouve également sur le département, on est à 37% de plus de 60 ans. Ce chiffre s'explique par plusieurs facteurs, premièrement la natalité baisse et la population vieillie et deuxièmement l'immigration des personnes de 60 ans qui viennent de la région parisienne et du sud de la France pour s'installer dans la région d'où cette augmentation dans le département. Du coup, la commune n'échappe pas à cette statistique.

Monsieur Rodolphe FERRAZZI : Le sondage a été effectué sur les 6 zones de la commune.

- Petite Enfance

Les chiffres clés font que le nombre d'enfants est stabilisé, ce qui se confirme avec les inscriptions à l'école ou les chiffres sont stables.

Monsieur Thierry CIPIERRE : En 2020, on avait la menace de perdre 3 classes. Nous sommes allés à l'inspection académique et on a expliqué qu'avec l'ANRU on avait détruit environ 200 logements donc une population en moins. Donc, comme on est en QPV ils ont accepté de ne pas enlever de classes. En moyenne, on avait 17 enfants en 2020, donc meilleure condition et aujourd'hui nous sommes à 24 environ. La semaine de 4 jours et la création de l'étude du soir ont permis de récupérer des enfants qui été scolarisés sur des écoles à l'extérieure de la commune.

- Enfance et Famille

Ce qui est marquant, on a une perte du nombre de famille présente sur la commune avec la démolition des 2 immeubles cependant la démographie a augmentée, c'est assez paradoxal.

Madame Arlette ESCLAFFER : On avait beaucoup de maisons qui étaient vide et maintenant les maisons sont rachetées, les familles reviennent dans la commune. De plus on avait une mauvaise image avec la taxe foncière…

Monsieur Thierry CIPIERRE : Pour les familles qui ont achetées en 2021, il faut savoir que l'on était à 14% en dessous du marché de l'immobilier. Maintenant les critères d'achat sont : la santé, les écoles et le phénomène associatif c'est-à-dire les services donc le critère de la TF est moins important. De plus on est à proximité de Périgueux, des commerces, des services et l'on reste un territoire rural avec 25% de territoire, seulement, urbanisé sur la commune.

- La jeunesse

Ce qu'il faut retenir : la part des 15-24 ans représente 10% de la population actuellement mais on est sur une donnée 2021. Donc on va attendre le résultat du recensement officiel 2024 pour la faire évoluer.

- Les seniors

La population est vieillissante, on n'y échappe pas, donc beaucoup plus de personnes à accompagner. D'où la démarche VADA on en parlera tout à l'heure.

- Le logement

Les logements sont peu adaptés. On a beaucoup de logements dans le privé mais aussi dans le social en raison des travaux et du turne over.

Madame Arlette ESCLAFFER : Il n'y a plus d'appartement à louer à Coulounieix-Chamiers adaptés au vieillissement. C'est un problème pour les personnes vieillissante.

Monsieur Thierry CIPIERRE : Il y a beaucoup de personnes seniors qui sont seuls dans des grandes maisons et ils rencontrent des difficultés pour entretenir leurs maisons et ils souhaitent rester sur la commune. Dans le cadre de l'ANRU, il été prévu qu'il y ait l'élaboration d'un quartier privé pour faire de la mixité sociale et éviter des ghettos. J'avais demandé à PICHET des R+3 ou + 4 avec des locaux commerciaux pour faire de l'animation commerciale. Il s'avère que sur la tranche 1, tout ce qu'il vende sont des appartements T1, T2, T3 . Si bien que la tranche 2, sera orientée sur la demande des acheteurs soient la construction de T1, T2 et T3. Pour des résidences seniors, on a eu plusieurs propositions. Il faut savoir que sur Périgueux il y a 3 résidences seniors et le taux par habitant est supérieur à la norme. A cela s'ajoute le prix de location qui est élevé. Il existe aussi un marché pour des résidences seniors dites sociales c'est-à-dire que les loyers sont moins élevés 500 à 600€ mais il faut des subventions.

- Santé-Handicap

Coulounieix-Chamiers n'est pas un désert médical. On a une offre de soins suffisante voir satisfaisante mais on peut encore l'améliorer. On a un nombre de médecins qui correspond à la population. Petite problématique avec les dentistes, mais un nouveau doit s'installer.

- La vie locale

La population souhaite avoir plus d'échanges avec les élus.

- La mobilité

On va en reparler dans le VADA.

- La sécurité

On a beaucoup moins de problème de sécurité mais on a toujours des soucis d'incivilité.

Monsieur Thierry CIPIERRE : Sur la sécurité, tous les ans on a le rapport de la police nationale sur la circonscription (6 communes) et la commune représente 12% de la population dont le commissariat à la charge et 6.9% des interventions ont eu lieu en 2024. Donc inférieur à ce qui se passe dans l'agglomération. Le taux de violences conjugales a diminué en 2024 par rapport à 2023 grâce au travail mis en place au CCAS (parole au féminin). Tout ce travail de tissus social et partenarial (culture, service enfance jeunesse…) a permis de faire baisser les chiffres et je vous félicite.

Ce diaporama vous sera fourni avec le compte rendu.

2/ Ville Ami des Aînés

La présentation du diaporama est faite par Madame Muriel TOUGNE BEAU.

Monsieur Rodolphe FERRAZZI : on ne va pas détailler les actions car elles seront présentées au prochain Conseil Municipal.

Madame Ahdidja BONNEFOND : Nous sommes adhérents RFVAA depuis 2020 mais nous n'avons pas développer plus d'actions car il manquait les moyens humains et financiers. Au printemps, on a bénéficié du FATIS (Fond d'Appui pour les Territoires Innovants) qui nous a permis d'obtenir une subvention de 20 000€ qui nous a permis de prendre un cabinet spécialisé dans la démarche Ville Amie des Aînés. Nous avons donc lancé la démarche de labellisation avec le cabinet Territ'Age représenté par Monsieur Romain Mielle-Chirouze.

Monsieur Thierry CIPIERRE : on a également eu une jeune stagiaire qui nous a accompagné durant 3 mois sur ce projet et qui a validé sont master sur le projet Ville Amie des Aînés. Et elle a été reçue.

Madame Ahdidja BONNEFOND : Toute l'équipe du CCAS, malgré le travail quotidien important régulier et journalier a pris en charge ce projet. Nous serons audités le 23 octobre toute la journée et le cahier des charges de 110 critères doit être finalisé au plus tard le 14 octobre.

Monsieur Thierry CIPIERRE : Nous félicitons le service pour tout le travail qui a été fait.

3/ La semaine bleue

Monsieur Rodolphe FERRAZZI : Nous remercions Janine MOREAU pour son implication et son aide pour l'organisation.

Madame Ahdidja BONNEFOND : La semaine Bleue est la semaine nationale des retraités et des personnes âgées. Elle se déroulera autour de 3 actions phares du lundi 6 au jeudi 9 octobre. On débutera par la projection d'un film dans le cadre des lundis-ciné « La finale » avec Thierry LHERMITTE, le mercredi, toute la journée, le service de la sécurité routière de la préfecture effectuera une séance de prévention routière avec la participation sur l'après-midi de la Team jeunesse. Des ateliers seront proposés aux seniors : révision du code de la route, tests auditifs… Le jeudi, la randonnée où vous êtes tous conviés. Elle sera intergénérationnelle car nous aurons 50 élèves de l'école primaire Louis Pergaud qui participeront ; ils seront encadrés par les éducateurs du service éducation jeunesse de la mairie et leurs professeurs ainsi que la police municipale pour sécuriser une partie du circuit. Je remercie Janine MOREAU qui nous a préparé le parcours qui passe par la Rolphie, la fontaine du Voulon… Une pause rafraîchissement et gourmande sera faite au château de la Rolphie. Isabelle PLENAT du centre social organisera un quizz pour les enfants et les adultes. A u retour, à la salle Gérard Philipe, c'est là que nous ferons un apéritif avec la présence de panneaux intitulés « Vieillir c'est bien parce que… ». Chaque participant pourra donner son avis.

Les flyers et affiches seront mis à disposition la semaine prochaine.

Fin de la séance à 19h10

Le Vice-Président du CCAS

Rodolphe FERRAZZI

MAIRIE DE COULOUNIEIX-CHAMIERS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
(Dordogne)

La secrétaire de séance

Ahdidja BONNEFOND